

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 9 octobre 2014 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri - Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Arrêté d'imposition 2015
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

28 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

Excusés : BONNY Alain, ETTER Elisabeth, ETTER Jean-François, HAUSER Pierre, MILLIET Jean-François.

Absents : BONNY Joël, SPRING Jean-Michel.

2. Adoption du procès-verbal du 26 juin 2014

Le procès-verbal est accepté à mains levées.

3. Lettres et pétitions

Une motion relative au Règlement de Police de Cudrefin est arrivée sur le bureau par courrier recommandé. M. Rolf Gräub propose au travers de sa motion de modifier l'art. 20 du Règlement de Police de Cudrefin en y ajoutant des heures de repos.

La motion est transmise à la Municipalité.

4. Communications Municipales

Blaise Baumann

Le nouvel aménagement des locaux de l'administration est terminé.

Le planning concernant la construction du nouveau collège est bien respecté. L'ouverture des classes aura lieu comme prévu. Un responsable de la conciergerie a été engagé pour le 1^{er} novembre 2014. La journée d'inauguration aura lieu le 22 novembre prochain.

Suite à la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire, le développement futur de la commune sera plus compliqué.

Dans la zone artisanale toutes les parcelles ont obtenu un permis de construire, à l'exception de deux dont les demandes sont en cours.

Remerciements aux sociétés locales pour la réussite des diverses manifestations qui ont eu lieu durant l'été.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Claire Berner

Le déménagement des classes dans le nouveau collège aura lieu le 31 octobre avec le personnel de l'ASIA. Il y aura 161 élèves dans ce bâtiment, dont 118 de la commune de Cudrefin. La journée d'inauguration aura lieu le 22 novembre prochain.

Jean-Pierre Haerberli

Les panneaux d'interdiction de circuler dans les forêts sont posés.

La commune a 300m³ de bois de chauffage à vendre.

La STEP de Neuchâtel a les capacités d'accueillir la commune de Cudrefin.

Thierry Schneiter

La Municipalité a dû entreprendre des travaux à l'Hôtel de Ville. Les WC ont été refaits ainsi que la création de WC pour handicapés. Les travaux ont coûté frs 20'555.- et n'étaient pas au budget. Les travaux prévus pour 2014, réfection du toit du jeu de quille, sont reportés en 2015.

Laurent Monnard

La sortie des bateaux aura lieu les 16 et 17 octobre prochains. La réfection de la capitainerie se fera durant l'automne. Certains luminaires seront refaits le long du débarcadère. La saison du camping arrive à son terme, il y aura probablement une légère baisse des rentrées en raison de la météo défavorable de l'été.

Durant les mois de juillet et août, il y a eu 4 cambriolages dans la commune et aucun en septembre.

La fête du bourg de Cudrefin aura lieu les 22 et 23 août 2015.

5. Arrêté d'imposition 2015

M. Blaise Baumann présente le projet. *Voir préavis.*

Rapport de la commission des finances

La commission des finances ne s'est pas réunie et n'a présenté aucun rapport.

Décision :

Le Conseil communal accepte à l'unanimité l'arrêté d'imposition 2015 tel que présenté par la Municipalité.

7. Divers

M. Patrick Bon aimerait connaître la situation concernant le trajet maison-école. Qui en a la responsabilité et si les enfants ont le droit de se rendre à pied ou à vélo à l'école.

Mme Claire Berner explique que les enfants de Montet, de la route de Champmartin et des Crêts sont transportés en bus et que les enfants du village doivent s'y rendre à pied. La Municipalité va se renseigner auprès du département concernant la responsabilité en cas d'accident pour les enfants voulant se rendre à pied à l'école, lorsqu'il y a des bus.

M. François Hofmann demande pourquoi il n'y aura pas de WC à la capitainerie.

M. Laurent Monnard explique que c'est une décision Municipale relative aux coûts qu'une installation de WC engendrerait.

M. Laurent Sydler demande si une signalisation particulière ne pourrait pas être installée sur le chemin 80 afin de protéger les enfants qui se rendraient à pied à l'école.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

M. Blaise Baumann explique qu'il est prévu de condamner le chemin du Chablais entre la petite écurie et l'école.

M. Fabrice Schneiter demande si le chemin 80 sera remis en état.

Mme Claire Berner répond que les travaux sont prévus pour avant la fin de l'année.

M. Pascale Maeder explique que Cudrefin 02 s'est approché de lui car une construction vers le Moulin est prévue et qu'elle ne serait pas légale.

M. Thierry Schneiter explique que ce dossier est en cours à la Municipalité mais qu'elle correspond au règlement des constructions communales.

M. Marcel Neuenschwander demande pourquoi 20 à 30 enfants sont debout dans les cars qui transportent les élèves à l'école.

Mme Claire Berner répond que la loi sur les transports publics le permet.

M. Claude-Alain Vassaux demande ce qui s'est passé avec les barrières du parking du port durant l'été et aimerait savoir si les voitures stationnées au centre du village seront amendées durant l'hiver.

M. Blaise Baumann répond que le problème du parking du port est indépendant de la volonté de la commune, l'entreprise responsable de la maintenance n'est plus intervenue.

Pour le parking au centre du village, le règlement sera le même toute l'année.

M. Roland Pfister demande s'il ne serait pas possible de demander des dommages et intérêts à l'entreprise responsable de la maintenance des barrières du parking.

M. Blaise Baumann en prend note.

Mme Isabelle Beck demande si le site internet de la commune est régulièrement mis à jour.

M. Blaise Baumann répond par l'affirmative et informe qu'un projet pour un nouveau site internet est en cours.

M. Patrick Bon demande s'il y aurait la possibilité d'avoir intranet pour les membres du conseil.

M. Blaise Baumann explique qu'il y aura des possibilités intranet, mais que dans un premier temps il n'y aura pas d'application pour le portable.

M. François Hofmann demande ce qu'il en est du film réalisé il y a quelques années sur la commune.

M. Blaise Baumann explique que ce film est présenté aux nouveaux arrivants, mais qu'il faudra songer à en refaire un nouveau, qui serait plus d'actualité.

M. Jean-Paul Burri remercie les Conseillers de leur présence.

La séance est levée à 21h20

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Burri

Sylvia Schaer